

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 20/09/2023

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mercredi 20 septembre 2023 à 10h30 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Jean MINCOY**, Doyen puis de **Monsieur Didier MAU** Président.

PRÉSENTS

- M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON
- M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH
- M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE
- M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC
- M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC
- Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais
- M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC
- Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE
- M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN
- M. MAU Didier, Président de la Communauté de communes Médoc-Estuaire
- M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC
- M. PEScina Jérôme, Maire de MARTIGNAS-SUR-JALLE
- M. POIGNONEC Michel, Maire-adjoint de VILLENAVE D'ORNON
- M. RECORs Rogers, Maire-adjoint de CESTAS
- Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE
- M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE
- Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND

REPRÉSENTÉS

- Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC (*procuration à Mme EYHERAMONNO*)
- M. CHARRIER Alain (*procuration à M. BILLOUX*)
- M. DELUGA François, Maire de LE TEICH (*procuration à Mme LE YONDRE*)
- M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON (*procuration à M. ASTIER*)
- Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE (*procuration à M. RECORs*)
- Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON (*procuration à M. MAU*)
- M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE (*procuration à M. DURANT*)
- M. PAIN Cédric, Maire de MIOS (*procuration à M. MANO*)
- M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE (*procuration à M. DUPRAT*)
- M. RUBIO Alexandre, Maire de BASSENS (*procuration à Mme ZAMBON*)
- Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH (*procuration à M. DAIRE*)

EXCUSÉS

- Mme ANFRAY Stéphanie, Conseillère régionale
- Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale
- Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC
- Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON
- Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS
- M. ROBERT Fabien, Conseiller régional
- M. VIANDON Christophe, Conseiller départemental

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE

PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, absent.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le mardi 12 septembre 2023 à chaque membre du Conseil d'administration, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 6 septembre 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20/09/2023

Délibération n° DE-0044-2023

Rapporteur : **M. MAU**

Objet : **Actualisation du tableau des effectifs**

Le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient de procéder à une mise à jour du tableau des effectifs, pour tenir compte de différentes évolutions de carrières, de mouvements de personnels, et de l'évolution des services de l'établissement.

Il est proposé au Conseil d'administration, après avis favorable du Comité social territorial, de supprimer 13 postes au tableau des effectifs : un poste d'administrateur à temps complet ; un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet ; un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet ; trois postes de rédacteurs à temps complet ; deux postes de techniciens principaux de 2^{ème} classe à temps complet ; un poste de technicien à temps complet ; un poste d'agent technique à temps complet ; deux postes de médecins à temps complet ; un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet.

Il est également proposé au Conseil d'administration, en prévision des besoins de l'établissement, de créer au tableau des effectifs un poste à temps complet de catégorie A relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux et un poste à temps complet de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- La suppression au tableau des effectifs de :
 - un poste d'administrateur à temps complet ;
 - un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
 - un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - trois postes de rédacteurs à temps complet ;
 - deux postes de techniciens principaux de 2^{ème} classe à temps complet ;
 - un poste de technicien à temps complet ;
 - un poste d'adjoint technique à temps complet ;
 - deux postes de médecins à temps complet ;
 - un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet.
- La création au tableau des effectifs d'un poste à temps complet de catégorie A relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux et d'un poste à temps complet de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
- De modifier le tableau des emplois conformément à l'annexe ci-jointe ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20/09/2023

Le Président du Centre de Gestion,

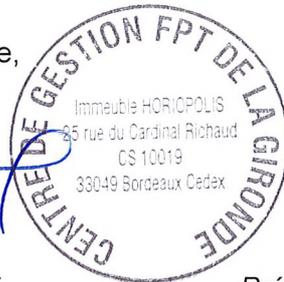
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 20 septembre 2023.

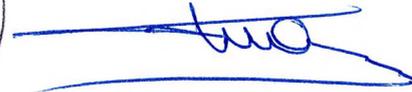
Le secrétaire de séance,



Christian DAIRE
Maire de TOULENNE



Le Président,



Didier MAU
Président de la Communauté de Communes
MEDOC - ESTUAIRE

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : **20 SEP. 2023**

PUBLIÉE LE : **20 SEP. 2023**

Acte à classer

DE-0044-2023

1
2
3
4
 En préparation En attente retour
 Préfecture > **AR reçu** < Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-20T14-36-01.01 (M1247614529)

Identifiant unique de l'acte : 033-283300036-20230920-DE-0044-2023-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Actualisation du tableau des effectifs

Date de décision : 20/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DE-0044-2023_ACTUALISATION_TABLEAU_EFFECTIFS.PDF](#) Multicanal : NonPièces jointes : [DE-0044-2023_ANNEXE_ACTUALISATION_TABLE...](#) Type PJ : 99_DE - Délibération
 [Imprimer la P.J avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 20/09/23 à 14:36

Date 20/09/23 à 14:36

Date 20/09/23 à 14:43

Par COLLENNE Vicky,

Par COLLENNE Vicky,